



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

GRANDE COLLECTE DES ARCHIVES DU SPORT



VOS ARCHIVES *font* L'HISTOIRE DU SPORT !

Un patrimoine à conserver
et à valoriser



DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

79



VOS ARCHIVES *pour écrire* L'HISTOIRE DU SPORT !

L'imminence des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 en France nous rappelle l'intérêt de préserver et de valoriser le patrimoine sportif. Les archives que les structures sportives produisent en forment le socle.

Les Archives départementales des Deux-Sèvres souhaitent participer activement à la préservation des archives du sport et vous accompagne dans cette collecte.

Pourquoi les conserver ?

Ressource essentielle pour la recherche historique, les archives sportives peuvent être en péril selon leurs conditions de conservations. Elles racontent ou illustrent la pratique d'un sport, un événement marquant pour l'histoire d'un club ou d'un territoire, l'évolution des techniques mises en œuvre, les relations avec d'autres structures (inter) nationales ou locales, vos archives présentent un intérêt historique. De plus en plus de travaux sont entrepris pour écrire et documenter l'histoire du sport.

Quels documents conserver ?

Les documents se présentent sous forme papier, numérique ou encore audiovisuelle. Ils sont les témoins de notre vie sportive au sein du Département des Deux-Sèvres.

Voici les principaux documents concernés :

- documents de nature administrative, liés à la gestion de votre structure : statuts, procès-verbaux des réunions, listes d'adhérents, dossiers d'organisation d'un événement (à l'exclusion des documents de gestion courante telles que les factures)...
- supports d'information internes (lettre, périodique) et externes (journal)
- photographies, affiches, programmes, vidéos.

*Notre mémoire collective a besoin de vos archives,
prenez-en soin !*

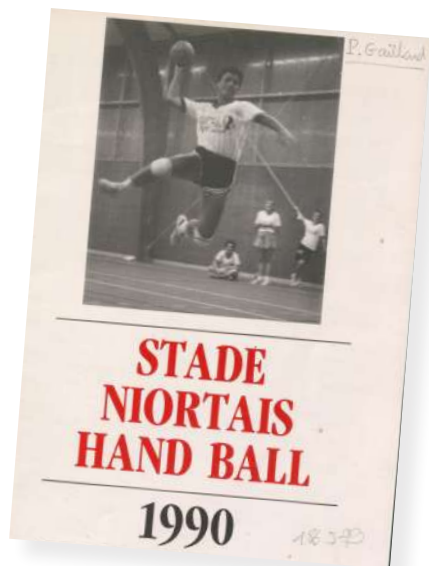
La sauvegarde de vos archives, un travail d'équipe

Les Archives Départementales des Deux-Sèvres sont à vos côtés pour :

- vous fournir des conseils pour trier, conserver et valoriser vos archives au sein de votre structure
- mais aussi, avec votre accord, prendre en charge la conservation de vos archives. Cela permet de :
- les conserver dans des conditions optimales ; vous écarterez tout risque de dégradation ou de perte des documents importants pour votre histoire.
- les valoriser ensemble, en les mettant à disposition de tous les publics et en réalisant expositions, publications, activités pédagogiques...

VOS ARCHIVES *font* L'HISTOIRE DU SPORT !

- Pour conserver la mémoire des lieux, des hommes, des activités qui ont fait, font et feront votre histoire.
- Pour faire connaître ces ressources au grand public et aux chercheurs.
- Pour sécuriser ces documents contre les risques de perte, de vol, de destruction intempestive.



Nous contacter

Archives Départementales des Deux-Sèvres
26 rue de la Blauderie - 79000 Niort
05 49 08 94 90 - archives@deux-sevres.fr

www.archives-deux-sevres-vienne.fr

DEUX
SÈVRES
LE DÉPARTEMENT

79